

**V**oici l'édition du printemps de la *Revue militaire canadienne*. L'année 2017 est bien particulière pour la « terre de nos aïeux », car nous y célébrons le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, qui a fait d'elle un pays en 1867. Du point de vue militaire, ce printemps marque le centenaire d'une très importante victoire remportée par notre pays, bien jeune à l'époque, à savoir la prise de la crête de Vimy, le 9 avril 1917.

L'affrontement historique, qui s'est déroulé sur la plaine de Douai, en France, a été l'une des très rares opérations réussies de la malheureuse offensive d'Arras menée en 1917, et a constitué un grand tournant pour le nouveau Corps canadien commandé par le général britannique sir Julian Byng. Combattant côte-à-côte pour la première fois depuis le début de la guerre, les quatre divisions canadiennes ont pris la crête aux forces défensives de l'Allemagne le 9 avril, et ces dernières n'ont jamais pu la reprendre par la suite. L'opération a certes été remarquablement bien planifiée et exécutée, mais elle s'est avérée très coûteuse sur le plan humain : au total, le Corps canadien a déploré plus de 10 000 pertes, dont au moins 3 000 décès. Mais par-dessus tout, cet exploit des unités d'infanterie canadiennes appuyées par des formations britanniques a inspiré une immense fierté et une profonde satisfaction au jeune Corps canadien et a insufflé du courage aux Canadiens restés au pays, qui étaient abattus et las de la guerre. La motivation, l'assurance et la valorisation découlant de cette victoire allaient bien servir le Corps canadien, sous le commandement habile du lieutenant-général canadien sir Arthur Currie, pendant les féroces batailles à venir, dont celle de Passchendaele, et les 100 derniers jours de la guerre.

En hommage aux auteurs de cette réussite, la France a fait don à perpétuité au Canada d'un terrain de 250 acres entourant la crête. « Il a fallu 11 000 tonnes de béton et de maçonnerie pour ériger la base du monument; et 5 500 tonnes de pierre, venue de Yougoslavie, sur la côte dalmate, ont été nécessaires pour construire les pylônes et les sculptures. La construction de ce monument gigantesque commença en 1925; onze ans plus tard, le 26 juillet 1936, le roi Édouard VIII dévoilait le Mémorial de Vimy<sup>1</sup>. » C'est cet événement que montre la couverture du présent numéro.

Au terme de travaux de restauration qui ont exigé de nombreuses années, la reine Élisabeth II a réinauguré le monument le 9 avril 2007, jour du 90<sup>e</sup> anniversaire de la bataille. Ce monument élégant et tout en hauteur « ... [représente] un hommage à tous ceux qui ont combattu pour leur pays durant ces quatre années de guerre, et en particulier à ceux qui ont donné leur vie [quelque 66 000]... [B]on nombre n'ont pas de sépulture connue. Gravés sur les parois du Mémorial figurent les noms de 11 285 soldats canadiens "manquant à l'appel et présumés morts" en France<sup>2</sup>. »

Ce numéro compte quatre articles de fond. Le premier est celui du brigadier-général Jennie Carignan, un sapeur de combat qui occupe actuellement le poste de chef d'état-major des opérations de l'Armée canadienne. Elle y explore l'objectif de la victoire

dans la guerre comme facteur pour les dirigeants supérieurs : « Ce travail démontrera que la victoire n'est pas utile comme objectif stratégique. Nous ne remettons donc pas en question ici l'importance de l'efficacité opérationnelle des troupes ni le succès tactique. » Cela vous intrigue? Vous allez aimer cet article...

Les deux articles suivants traitent du sujet de l'éthique et de la spiritualité dans la défense. Dans le premier, le capitaine Victor Morris, aumônier, s'intéresse aux questions suivantes : « Qu'entend-on par conscience et pourquoi cette notion a-t-elle un caractère si sacré qu'elle est la première liberté fondamentale des citoyens du Canada? Quels sont le rôle et la fonction de la conscience pour le guerrier canadien par rapport à l'éthique militaire professionnelle? Quel est le rôle de la conscience pour le personnel des FAC qui recourt à la violence au nom de l'État? [Et enfin, qu]u'est-ce qui se passe quand notre conscience ne cadre pas avec nos ordres ou notre mission? » Le texte de l'aumônier Morris est suivi de celui des aumôniers Derrick Marshall et Yvon Pichette, qui se sont intéressés au concept de la résilience spirituelle dans les Forces armées canadiennes dans le contexte de la santé mentale de toute l'Équipe de la Défense. Ils affirment que la résilience spirituelle peut constituer un défi pour chacun d'entre nous.

Tout à fait dans l'esprit de commémoration du présent numéro, M. Dan Byers, professeur à l'Université Laurentienne, relate dans la section historique l'affrontement héroïque qui a mené à la prise de la cote 145 par le 85<sup>e</sup> Bataillon de la Nouvelle-Écosse, là où se trouve aujourd'hui le Mémorial de Vimy. Les braves « Maritimers » de ce régiment ont réussi là où d'autres avaient échoué avant eux, mais leurs faits d'armes ont pourtant échappé initialement à la Section d'histoire de l'Armée canadienne. Byers explique cette erreur dans les détails. Pour lui, cet épisode « ... rappelle [...] les manières par lesquelles une bonne part de notre histoire est conservée et écrite et comment elle peut être façonnée par les influences de personnes particulières même si nous faisons de notre mieux en tant qu'historiens pour reconstituer les événements aussi honnêtement et objectivement que possible. »

Viennent ensuite trois articles d'opinion fort différents. D'abord, Randy Duncan, Steve Critchley et Jim Marland réexaminent le programme d'équithérapie novateur Can Praxis de l'Université de la Saskatchewan, qui a pour objet de combattre le trouble de stress post-traumatique (TSPT) et « d'améliorer les relations personnelles des vétérans, des membres en service actif des Forces armées canadiennes (FAC) et des membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de même que leur conjoint/conjointe qui subit les répercussions négatives [du TSPT] ». Ne sous-estimons jamais la valeur thérapeutique d'un cheval... Ensuite, les officiers d'infanterie Alain Cohen et Julien Chaput-Lemay font valoir qu'« ... aucune armée moderne ne peut se permettre de sous-estimer l'importance de doter ses forces d'infanterie de capacités antiblindés organiques. » Ils soutiennent que sur le champ de bataille contemporain, les forces d'infanterie commettent une erreur de jugement si elles comptent sur les chars

## LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

de combat principaux des forces amies ou les ressources antichars de l'appui aérien rapproché. « Nous croyons qu'au-delà de la remise en service du missile antiblindés lancé par tube à filoguidage optique (TOW) dans nos bataillons mécanisés, les capacités antiblindés élargies de notre infanterie doivent être réévaluées avec sérieux et rehaussées afin d'accroître notre pertinence, notre surviabilité et notre efficacité dans l'environnement de sécurité de l'avenir, car les chars, les VCI de nouvelle génération et les petites casemates d'unité pourraient bien venir bouleverser les hypothèses admises. » Enfin, Guy St-Denis, un spécialiste de sir Isaac Brock, clôture cette section en nous offrant un retour aux sources sous la forme d'une analyse audacieuse de la mort de ce « héros du Haut-Canada » à la bataille de Queenston Heights, au cours de la guerre de 1812.

Par la suite, notre commentateur attiré en matière de défense, Martin Shadwick, nous propose une récapitulation réfléchie des achats et des projets récents qui visent la modernisation de l'Aviation royale canadienne, puis il nous fait part de ses réflexions sur l'avenir des avions de chasse.

Pour terminer, nous vous offrons une étude critique de livres de Bill Bentley, qui fait un tour d'horizon de quelques ouvrages littéraires très récents portant sur la vie et l'apport du grand général prussien Carl von Clausewitz. Cette étude est suivie d'un trio de critiques de livres traitant de sujets très variés qui, nous l'espérons, sauront vous intéresser.

Bonne lecture!

David L. Bashow  
Rédacteur en chef  
Revue militaire canadienne

### NOTES

1. Passage tiré du livret souvenir produit pour le Mémorial de Vimy par la Direction des affaires publiques d'Anciens combattants Canada, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services du Canada, 1987, p. 11.
2. *Ibid.*



Des tranchées et des trous d'obus marquent le champ de bataille sur la crête de Vimy.